

# À table avec les religions. L'alimentation plurielle des cantines scolaires: Turin et Paris

*Maria Chiara Giorda\**, *Irene Sgambaro\*\**

Parole chiave: *communautés religieuses, éducation alimentaire, nourriture et religion*

## 1. Introduction

Le présent article a pour objectif de réfléchir à la relation entre la nourriture et les religions dans la restauration scolaire, ainsi qu'aux modes de gestion de la différence culturelle et religieuse à la cantine; cela, à travers la comparaison entre deux villes européennes: Turin et Paris.

L'école est l'un des lieux publics où les religions s'expriment avec le plus de force; il suffit de rappeler la question toujours ouverte de l'enseignement des religions, ce qui met en cause le système éducatif et sa capacité de saisir les défis contemporains (Fiorita, 2012; Willaime, 2014).

Dans un espace public tel que l'école, l'observation des aspects liés à l'alimentation peut donner des résultats très intéressants, en mesure de contribuer à l'analyse du pluralisme et de sa gestion. La nourriture constitue, en effet, un élément culturel et, en tant que telle, fait partie de l'amalgame de symboles qui construisent chaque système collectif et identitaire (Giorda, Hejazi, 2015; Rodier, 2014).

Dans la première partie de l'article, on présentera brièvement la méthode de l'enquête *A table avec les religions* (Giorda, 2014b)<sup>1</sup>, menée dans plusieurs villes européennes et on tracera le profil des deux villes qui feront l'objet d'une comparaison: Turin et Paris. Dans une deuxième partie, on procédera à la présentation et à l'analyse des données concernant la relation entre la nourriture, les habitudes et les règles religieuses, dérivant des questionnaires distribués pendant les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015 dans ces deux villes. Nous avons trouvé intéressant de comparer les résultats de Turin, où la recherche a commencé, avec ceux d'une autre ville européenne, profon-

---

\* Roma, Università degli Studi Roma Tre, Italia.

\*\* Strasbourg, Université de France.

I paragrafi 1, 2, 3, 8 e 9 sono da attribuirsi a M.C. Giorda, e i paragrafi 4, 5, 6 e 7 a I. Sgambaro.

<sup>1</sup> Benvenuti in Italia ([www.benvenutiinitalia.it](http://www.benvenutiinitalia.it) 2/12/2017), en collaboration avec Mensa Civica et grâce au soutien du Consortium Risteco et de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme a promu dès 2013 une recherche européenne, à partir des cas d'étude de Turin, Paris, Bucarest, Rome, Milan, Tirana, Lausanne, Birmingham et Saragosse: À table avec les religions, un projet d'analyse et de propositions relatives à la relation entre la nourriture dans les cantines scolaires et le pluralisme religieux.

dément marquée, pour tout ce qui concerne le rapport avec la religion et le multiculturalisme, par la *laïcité à la française* et par le modèle assimilationniste choisi par la France pour gérer l'immigration (Baubérot, 2004, 2006, 2012; Birnbaum, 2013; Todd, 1994; Miaïlle, 2015; Bouzar, Bouzar, 2015)<sup>2</sup>.

La conception de la recherche rentre dans une approche comparative (Robinson, 2011). Les villes peuvent fournir des clés de lecture pour la théorie historique et sociale: en dépit de leurs différences, elles peuvent être étudiées à travers une perspective comparative (Ward, 2008; Ward 2010), car les changements culturels et religieux représentent un thème crucial pour la compréhension des dynamiques urbaines (Kong, 2014). Dans le cas de Turin et Paris, il peut être intéressant de voir si ces deux contextes présentent des similitudes en dépit des modes de gestion très différents du pluralisme (Etzioni, Du Bow, 1970).

## 2. Le projet "À table avec les religions": notes méthodologiques

Le projet À table avec les religions a été réalisé principalement sur la base des activités suivantes:

- une recherche théorique sur la relation entre nourriture et identité, avec une attention particulière portée aux aspects individuels, communautaires, historiques et religieux;
- une cartographie des exigences alimentaires liées aux traditions religieuses à l'école;
- une enquête sur les aspects nutritionnels, économiques et environnementaux de la nourriture servie à l'école: l'utilisation de produits locaux, l'impact sur l'environnement des particularités alimentaires liées aux religions;
- une cartographie des services de cantine scolaire dans les principaux pays européens;
- une enquête effectuée par le biais d'un questionnaire semi-structuré concernant les nécessités alimentaires religieuses des enfants de 27 écoles de Turin, Paris, Bucarest, Rome, Milan, Tirana, Lausanne, Birmingham et Saragosse.

Jusqu'à juin 2016, le projet a concerné:

- 27 écoles élémentaires (Italie, France, Espagne, Suisse, Roumanie, Albanie, Royaume-Unis);
- 23.000 élèves et familles;
- 6.500 familles.

Dans le présent contexte, nous porterons notre attention sur les résultats des questionnaires provenant des écoles de Turin et de Paris.

La recherche a été menée en 2014 à Turin et en 2015 à Paris: une grande ville du nord de l'Italie et la capitale française; la ville où l'enquête a commencé et la ville qui a mis en lumière une manière particulière d'interpréter la laïcité et de parler de religion. Les différences entre les deux villes se

<sup>2</sup> Dossier juridique - *La Laïcité*, 2015; *Les fondamentaux sur la laïcité et les collectivités territoriales*, 2015.

reflètent également dans la conception de l'école publique-laïque (Willaime, 2007, 2014; Giorda, Saggiaro, 2011).

### 3. *Le service de cantine scolaire à Turin*

Après la diminution de la population due à la crise industrielle, au cours des dix dernières années, la ville de Turin a assisté à une croissance démographique, comme en témoigne l'Office Statistique, atteignant un sommet de 901.556 habitants, dont 140.138 de nationalité étrangère. Parmi les nationalités résidentes à Turin, on retrouve principalement des Roumains (55.333), des Marocains (19.892), des Péruviens (9.390), des Chinois (7.128), des Albanais (6.093), des Moldaves (4.860), des Égyptiens (4.779), des Nigériens (4.277) et des Philippins (3.752). Si l'on considère la région métropolitaine, le montant total de la population peut atteindre 1.700.000 unités<sup>3</sup>.

Même si la question de la durabilité alimentaire ne peut pas être considérée comme un point-clé de la planification stratégique de Turin, elle a pris de l'élan lors de la *renaissance* de Turin, pendant et après la période de crise, ce qui est clairement représenté par le mouvement Slow Food<sup>4</sup>.

La cantine scolaire fait partie des services éducatifs offerts par la Mairie de Turin<sup>5</sup>. Dans les écoles de Turin, il est possible de demander des menus spéciaux, qui sont disponibles pour des raisons à la fois médicales et éthiques (religieuses ou culturelles). Parmi les 55.000 utilisateurs, 8.000<sup>6</sup> bénéficient d'un menu alternatif (sans viande de porc, sans viande en général ou sans viande ni poisson). Ces données ne prennent pas en compte les élèves musulmans, dont les menus ne doivent pas être demandés à travers un formulaire spécial, étant donné qu'ils sont offerts par l'école sans aucune complication. Par conséquent, les élèves et les familles demandant un menu spécial pour des raisons religieuses sont beaucoup plus que 8.000.

L'organisation du service peut être résumée de la manière suivante:

- il suit une approche basée sur la requête spécifique de menus particuliers de la part des familles;
- les menus alternatifs offerts incluent des motivations éthiques et religieuses, en proposant dans les deux cas l'exclusion de la viande ou de la viande et du poisson.

### 4. *Le service de cantine scolaire à Paris*

La population de Paris est de 2.249.975 habitants, dont 333.283 étrangers (rappelons qu'une personne est considérée comme étrangère quand elle réside en France, mais ne possède pas la nationalité française)<sup>7</sup>. Le dernier recense-

<sup>3</sup> Centro Studi e Ricerche Immigrazione, *Dossier statistico sull'Immigrazione*, IDOS, Roma, 2015.

<sup>4</sup> Slow Food, <http://www.slowfood.com/international/7/history>, consulté le 23/09/2017.

<sup>5</sup> <http://www.comune.torino.it/servizieducativi/ristorazione scolastica/> consulté le 23/09/2017.

<sup>6</sup> [http://benvenutiitalia.it/wp-content/uploads/2016/02/A\\_tavola\\_con\\_le\\_religioni.pdf](http://benvenutiitalia.it/wp-content/uploads/2016/02/A_tavola_con_le_religioni.pdf), consulté le 23/09/2017.

<sup>7</sup> Source: Insee, Population selon la nationalité au 1er janvier 2011.

ment de l'Insee concernant la répartition de la population selon la nationalité à Paris relève la présence des nationalités suivantes: Marocains (20.652); Algériens (30.105); Tunisiens (14.564); autres étrangers d'Afrique (52.627); autres (96.203). Ces chiffres prennent seulement en considération la nationalité, car l'origine "ethnique" des gens n'est pas recensée. En effet, les statistiques ethniques sont interdites en France par la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Chapitre II, article 8, paragraphe I).

En ce qui concerne le service de cantine scolaire, ce sont les Caisses des écoles qui s'en occupent. Il y en a vingt, une par arrondissement, et elles sont chargées de l'élaboration des menus, de la production des repas et de leur distribution dans les établissements scolaires publics. Les Caisses des écoles sont des établissements publics locaux et elles sont présidées chacune par le Maire d'arrondissement.

Le service de cantine scolaire est facultatif; aussi, comme le rappelle le Défenseur des Droits dans un rapport datant de mars 2013, «n'existe-t-il aucune obligation pour les communes de mettre en place des menus adaptés pour tenir compte de prescriptions ou d'interdits alimentaires religieux»<sup>8</sup>.

La question de la cantine scolaire fait l'objet d'une vive controverse publique, où les revendications de ceux qui veulent un menu alternatif se heurtent à l'opinion de 53% des Français qui – selon un sondage Odoxa/CQFD-iTélé publié en mars 2015<sup>9</sup> – sont opposés à la possibilité d'avoir un plat de substitution à la viande de porc, et où le porc devient de plus en plus un symbole de revendications politiques et identitaires (Birnbbaum, 2013).

De nombreuses controverses surgissent selon la chronique et la littérature juridique. Le débat sur l'alimentation en relation avec les cultures et les religions se concentre sur l'offre de nourriture dans les cantines scolaires, avec une référence particulière à la viande *halal*<sup>10</sup>.

Le débat sur les cantines scolaires a été revitalisé en mars 2015, suite à la décision du maire UMP de Chalon-sur-Saône, Gilles Platret, d'appliquer le menu unique dans les cantines de sa ville à partir de septembre 2015. Dans un courrier adressé aux familles des élèves, il annonce vouloir supprimer les

<sup>8</sup> L'égal accès des enfants à la cantine de l'école primaire – Rapport 28 mars 2013, chapitre I. Les conditions générales d'accès au service de restauration scolaire, par A. Formes et statut juridique des services de restauration scolaire. [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/rapport\\_defenseur\\_des\\_droits\\_cantines\\_scolaires.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/rapport_defenseur_des_droits_cantines_scolaires.pdf), consulté le 23/09/2017. Comme l'ont rapporté l'Express et Le Figaro: [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/menus-sans-porc-53-des-francais-contre-les-plats-de-substitution-dans-les-cantines\\_1663453.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/menus-sans-porc-53-des-francais-contre-les-plats-de-substitution-dans-les-cantines_1663453.html), consulté le 23/09/2017; <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/03/20/97001-20150320FILWWW00488-cantines-53-es-francais-contre-les-menus-de-substitution-sondage.php>, consulté le 23/09/2017.

<sup>9</sup> Comme l'ont rapporté l'Express et Le Figaro: [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/menus-sans-porc-53-des-francais-contre-les-plats-de-substitution-dans-les-cantines\\_1663453.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/menus-sans-porc-53-des-francais-contre-les-plats-de-substitution-dans-les-cantines_1663453.html), consulté le 23/09/2017; <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/03/20/97001-20150320FILWWW00488-cantines-53-des-francais-contre-les-menus-de-substitution-sondage.php>, consulté le 23/09/2017.

<sup>10</sup> Voir, par exemple, la bataille culturelle contre la viande halal dans les cantines scolaires menée par Nicolas Sarkozy lors de la campagne électorale menée pour les élections de 2012; voir également les déclarations de Marine le Pen rapportées par *Le Monde* du 12 février 2012: [http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/03/10/le-halal-a-la-cantine-un-fantasme-loin-de-la-realite\\_1655942\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/03/10/le-halal-a-la-cantine-un-fantasme-loin-de-la-realite_1655942_3224.html), consulté le 23/09/2017.

repas de substitution à la viande de porc au nom de la laïcité: «En aucun cas, il n'est possible, au regard du principe républicain de Laïcité, de proposer des repas différenciés en fonction des considérations religieuses»<sup>11</sup>.

Cette décision est en ligne avec des déclarations précédentes de Marine le Pen concernant son intention de supprimer la possibilité d'un menu alternatif à la viande de porc<sup>12</sup>, et a provoqué de fortes réactions dans l'opinion publique: à partir, par exemple, du soutien manifesté par Nicolas Sarkozy à la décision de Platret, jusqu'à sa condamnation de la part de la ministre de l'Éducation Nationale.

##### 5. *Les données recueillies et le choix des échantillons*

Dans le cadre de l'enquête, on a élaboré un questionnaire semi-structuré qu'on a ensuite distribué à un échantillon de trois écoles primaires de premier degré de Turin et une école de Paris. On a opté pour la création d'un panel le plus large possible, capable de représenter la complexité socio-culturelle qui caractérise l'école (quoiqu'il ne la représente pas de manière statistique). Car l'alimentation des enfants dérive (aussi) du niveau des revenus et de la scolarisation de la famille, de sa culture d'origine et de sa religion, de certaines habitudes, ainsi que de l'interaction avec les cultures des camarades de classe.

Si les facteurs mentionnés paraissent tous importants, certains ont été plus faciles à repérer dans le contexte turinois: on a pu demander aux familles leur appartenance religieuse et le lieu de naissance de l'enfant et des parents, par exemple<sup>13</sup>. En revanche, on a préféré ne pas inclure dans les questionnaires des questions sur les revenus de la famille, sujet réputé très délicat – plus encore que l'appartenance à une confession religieuse.

Vu l'absence de données disponibles sur la composition de la population scolaire de toutes les écoles élémentaires, l'échantillon a été créé sur la base des données disponibles relatives aux circonscriptions. On a sélectionné les circonscriptions 1, 3 et 6, c'est-à-dire les territoires ayant respectivement le nombre le plus faible d'enfants étrangers, le nombre le plus proche de la moyenne, et enfin le nombre le plus important d'enfants étrangers. Les écoles ont été ensuite repérées selon la facilité d'accès de l'équipe de recherche; les trois écoles contactées ont toutes accepté de participer à l'enquête sans aucun problème: l'école Tommaseo (Circ. 1), qui se trouve à l'intérieur du centre historique de Turin; la Santorre di Santarosa (Circ. 3) est dans le Borgo San Paolo, quartier historiquement populaire; enfin, dans le quartier Barriera di Milano, où on a travaillé au sein de l'école Gabelli (Circ. 6).

Venons-en maintenant à Paris. Étant donnée l'hostilité du contexte pari-

<sup>11</sup> <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/saone-et-loire/chalon-sur-saone-le-maire-de-cide-de-revenir-au-menu-unique-dans-les-cantines-scolaires-676197.html>, consulté le 23/09/2017.

<sup>12</sup> «Nous n'accepterons aucune exigence religieuse dans les menus des écoles», avait déclaré dans une interview rapportée par l'Olb vidéos: <http://tempsreel.nouvelobs.com/video/20140404.OBS2693/marine-le-pen-ne-veut-plus-de-menus-sans-porc-dans-les-cantines.html>, consulté le 23/09/2017.

<sup>13</sup> On n'a pas demandé d'indiquer le niveau de scolarisation des parents et il faudra arranger cela dans le futur.

sien décrite dans le paragraphe précédent, la réalisation du projet *A table avec les religions* s'est avérée particulièrement compliquée et, pour l'instant, tous les objectifs n'ont pas été atteints. Le but était de trouver trois écoles élémentaires disponibles pour participer à notre enquête; parmi les 21 écoles publiques et les 22 écoles privées – juives et catholiques – contactées (par email, par téléphone, à travers des rencontres au sein des écoles, via des intermédiaires et par courrier)<sup>14</sup>, une seule école a décidé de distribuer les questionnaires anonymes aux parents d'élèves.

Notre volonté de parler d'habitudes religieuses et culturelles liées à l'alimentation s'est heurtée à un énorme tabou concernant le thème religieux. Ce tabou s'est manifesté dès le début de l'enquête, dans la mesure où la plupart des directeurs interrompaient la conversation face au mot "religion".

Certains directeurs d'école ont accepté une rencontre pour parler du projet et ont montré un réel intérêt pour notre recherche, mais finalement n'ont pas voulu participer à l'enquête, par peur de toucher un sujet trop sensible, pouvant devenir source de problèmes; c'est pourquoi nous garderons l'anonymat de l'école qui a participé.

Il faut souligner qu'une deuxième école avait accepté de participer à l'enquête après un parcours de négociations de huit mois. Le projet avait initialement été présenté à la directrice de l'école et ensuite au conseil des parents d'élèves. Ces derniers, ayant demandé de ne pas insérer dans le questionnaire des questions concernant l'appartenance religieuse et les origines culturelles des parents (en dépit de l'anonymat), nous avons décidé de changer le questionnaire pour le cas de la France, rendant facultative ce type de questions. Suite à cette décision, un deuxième conseil des parents a approuvé la réalisation du projet au sein de l'école. Toutefois, en raison de changements internes à l'école, la collaboration avec cette dernière n'a pas été menée à terme.

Cet épisode est important parce qu'il nous a permis de présenter à toutes les écoles élémentaires contactées un questionnaire qui avait été pensé pour heurter le moins possible la sensibilité française et qui tenait compte des spécificités du contexte.

L'analyse des données proposée dans le présent article s'appuiera donc sur les résultats des questionnaires distribués dans une seule école. Cependant, l'école parisienne concernée par l'enquête est extrêmement intéressante pour notre recherche: elle est située dans un quartier caractérisé par la coexistence de cultures et origines différentes et, en son sein, on retrouve une mixité culturelle assez élevée. Le directeur de l'école a d'ailleurs affirmé qu'environ 37% des élèves qui mangent à la cantine bénéficient du menu alternatif, et que les bénéficiaires de ces menus sont des élèves musulmans.

Sur un total de 170 élèves qui mangent à la cantine<sup>15</sup> (auxquels le questionnaire a été distribué selon les indications du directeur) et de leurs familles, on

<sup>14</sup> On a également essayé de contacter deux inspectrices de l'éducation nationale de Paris, une caisse des écoles, et le PEEP – Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public. On a aussi contacté l'Académie de Strasbourg en considération du régime concordataire qui caractérise l'Alsace.

<sup>15</sup> L'école est fréquentée par environ 200 élèves.

a obtenu 74 réponses. Le pourcentage élevé de familles d'origine étrangère et de familles déclarant leur appartenance à une religion, rendent l'échantillon intéressant pour la description du rapport entre croyance, règles alimentaires religieuses et restauration scolaire.

### 6. Présentation des résultats: Une population scolaire diversifiée

Distribué à toutes les familles, le questionnaire a reçu des taux de réponse variables: à Turin, en moyenne 38% des familles ont répondu (sur un total de 1.374 familles contactées); tandis qu'à Paris, environ 43% des familles ont participé à l'enquête.

Les premières données intéressantes apparaissant dans l'analyse de l'échantillon de Turin sont relatives à la nationalité des élèves et au lieu de naissance des élèves et des parents.

En ce qui concerne le lieu de naissance, comme on peut l'observer sur la figure 1, la plus grande partie des élèves sont nés en Italie, avec de faibles pourcentages de sujets nés en Roumanie et au Maroc, et une proportion non significative de sujets nés ailleurs. La figure 2 montre que la situation des parents est plus complexe: un peu plus de la majorité est née en Italie et les pourcentages de sujets nés en Roumanie et au Maroc augmentent sensiblement.

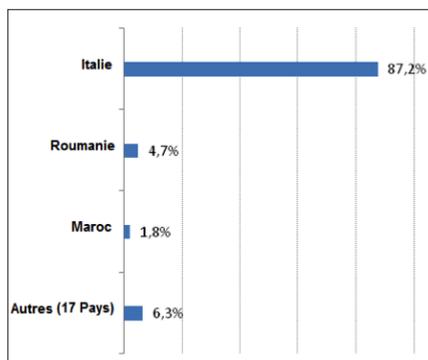


Fig. 1 – Élèves par lieu de naissance.

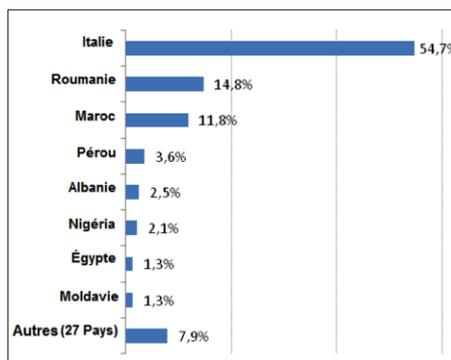


Fig. 2 – Parents par lieu de naissance.

Concernant l'échantillon de Paris, 41% des parents sont nés à l'étranger (59 sur 143), alors que seulement un élève (sur 74) est né à l'extérieur du contexte national. Ce phénomène a été souvent observé dans les autres villes européennes objets de l'enquête, également en présence d'échantillons plus représentatifs de la population scolaire locale: ainsi, les deuxièmes générations changent le visage des écoles européennes.

La figure suivante montre les réponses obtenues en fonction des pays de naissance des élèves et des parents. Il est très intéressant de remarquer que, en ce qui concerne les élèves, ils sont tous nés en France, excepté un élève né au Tibet; alors que, dans le cas des parents, on retrouve des origines géographiques plurielles: 19 pays sont représentés. En dépit d'un grand nombre de parents ayant répondu être nés en Europe et en Asie, l'origine africaine est globalement la plus fréquente.

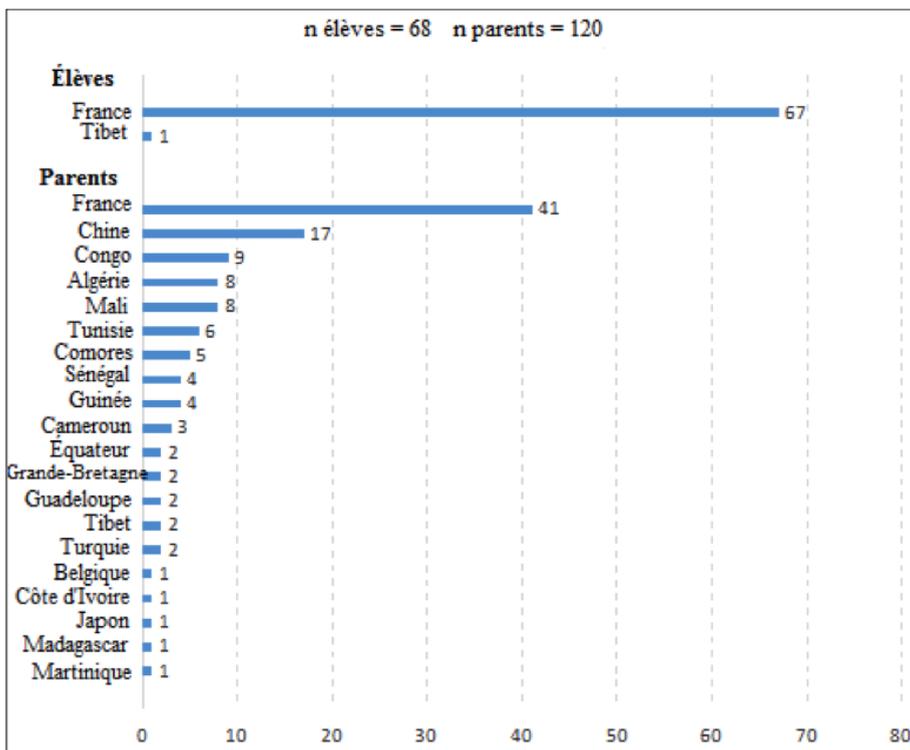


Fig. 3 – Lieu de naissance des élèves et des parents - échantillon de Paris.

Revenant à l'échantillon de Turin, la majorité des familles se déclarent chrétiennes catholiques, suivis par les musulmanes et les chrétiens orthodoxes. Suivent les familles se déclarant non croyantes et protestantes et, selon des pourcentages non significatifs, les baha'ï, les bouddhistes et les témoins de Jéhovah.

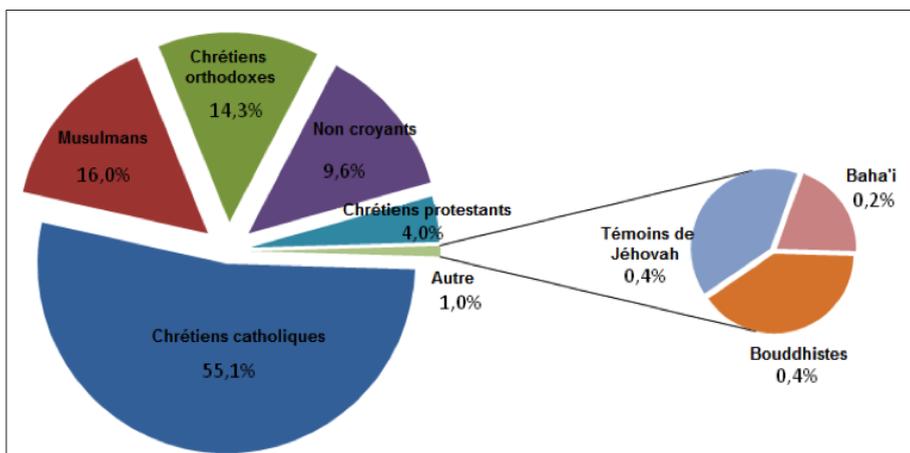


Fig. 4 – Familles: croyance et non croyance.

La section facultative du questionnaire parisien nous a également permis de recueillir des données concernant l'appartenance religieuse des familles, même si tous les parents participant à l'enquête n'ont pas répondu à la question de l'appartenance religieuse.

Ainsi, en dépit des résistances, 56 familles sur 74 ont souhaité fournir des données à cet égard, et les 18 autres n'ont pas répondu (il n'est malheureusement pas possible de savoir si elles se sont refusées de répondre à la question ou si la non-réponse est à entendre comme une absence de foi). D'après les réponses, la plupart des familles (31 sur 56) se déclarent musulmanes; suivent les catholiques, les protestantes/évangéliques, les athées, les bouddhistes.

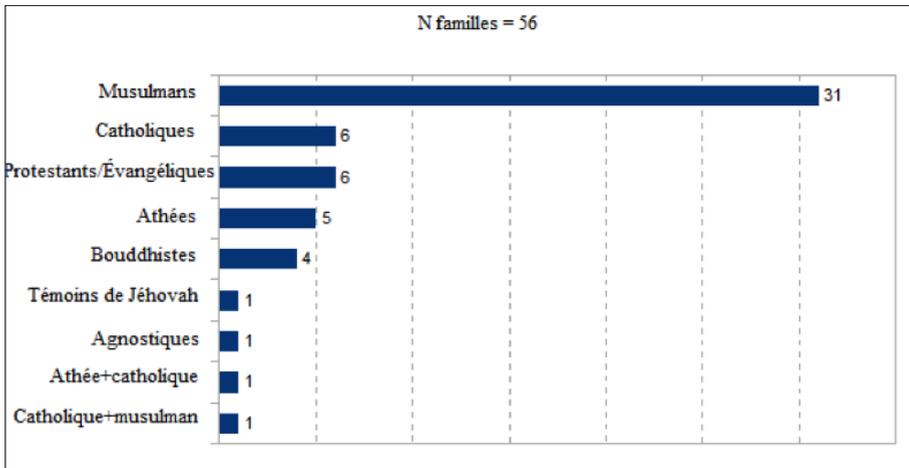


Fig. 5 – Appartenance religieuse des familles - échantillon de Paris.

### 7. Importance et respect des règles alimentaires

Une deuxième série de questions a été conçue pour collecter des informations sur:

- l'existence de règles alimentaires de nature culturelle;
- la perception de leur importance;
- la volonté de respecter ces règles dans l'alimentation à la maison et à l'école;
- l'opinion par rapport à l'élimination de la cantine scolaire 1) de la viande, 2) de la viande et du poisson.

Par rapport à la présence de restrictions alimentaires de nature culturelle (figure 6), à Turin 28% environ des familles de l'échantillon affirment appartenir à une confession imposant des règles particulières en matière d'alimentation (1,3% «ne le sait pas»). Face à cette donnée, le pourcentage de familles déclarant respecter les règles religieuses dans la préparation des repas à la maison diminue: une famille sur quatre déclare cuisiner dans le respect de la règle religieuse de référence.

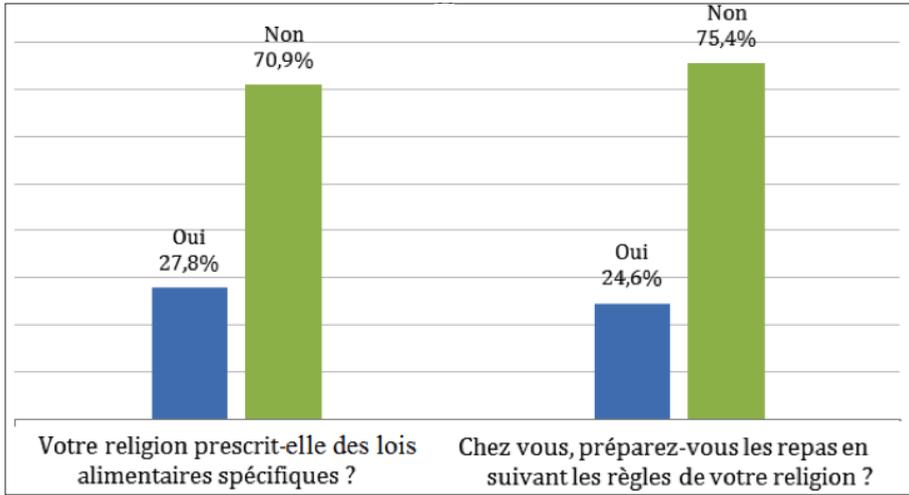


Fig. 6 – Règles alimentaires et observance religieuse.

Afin de vérifier l'hypothèse de différentes observances de la règle religieuse en matière d'alimentation, l'échantillon a été subdivisé par religion: les pourcentages ne se réfèrent donc pas à la totalité de l'échantillon, mais à la totalité des fidèles ayant déclaré leur appartenance à chaque confession. Ont déclaré que leur religion prévoyait des règles alimentaires particulières 21 % de la totalité des familles catholiques, 26 % environ des orthodoxes, 19 % des protestantes et 41 % des familles musulmanes. Quant au respect des règles dans l'alimentation à la maison, les plus respectueux semblent être les musulmans et les protestants.

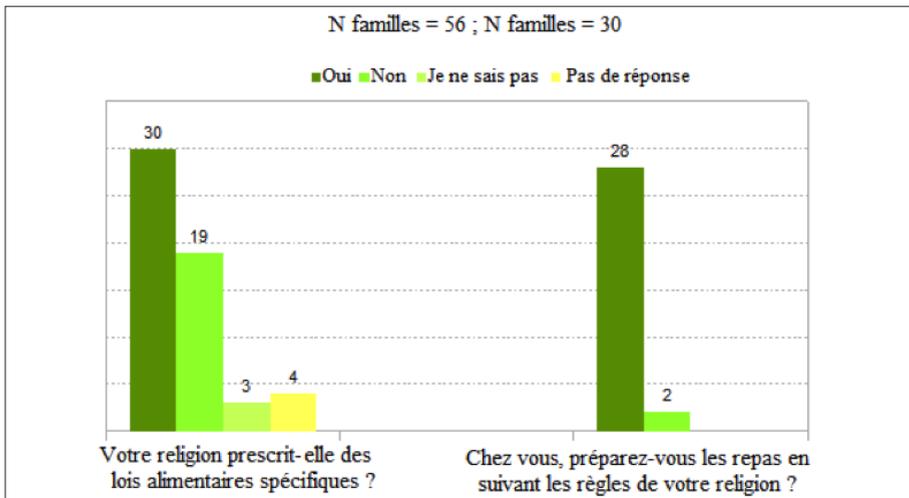


Fig. 7 – Règles alimentaires et observance religieuse - échantillon de Paris.

Quant au contexte parisien, parmi les 56 familles qui ont déclaré une appartenance religieuse, 19 d'entre elles nient la présence de règles alimentaires dans leur confession religieuse et 3 affirment ne pas avoir d'opinion à ce sujet. Les familles restantes répondent que leur religion prévoit des règles alimentaires spécifiques et presque la totalité de ces familles affirment respecter les règles religieuses alimentaires à leur domicile.

Les questions précédentes interrogeaient l'échantillon quant aux règles et aux habitudes alimentaires de la famille *au sens large*; rentrant dans les détails, on a demandé d'indiquer le niveau d'importance accordée au respect des règles religieuses de la part de l'enfant.

La figure 8 représente les résultats relatifs au contexte domestique et scolaire à Turin. Dans le premier cas, bien que la plupart des familles aient répondu «il n'est pas important», les réponses «il est important, mais je peux y renoncer» et «il est très important» constituent additionnés 37 % des cas environ. En ce qui concerne ensuite le respect des règles alimentaires à l'école, l'importance attribuée diminue de quelques points de pourcentage, mais les données relatives aux réponses «il est important, mais je peux y renoncer» et «très important» restent significatives.

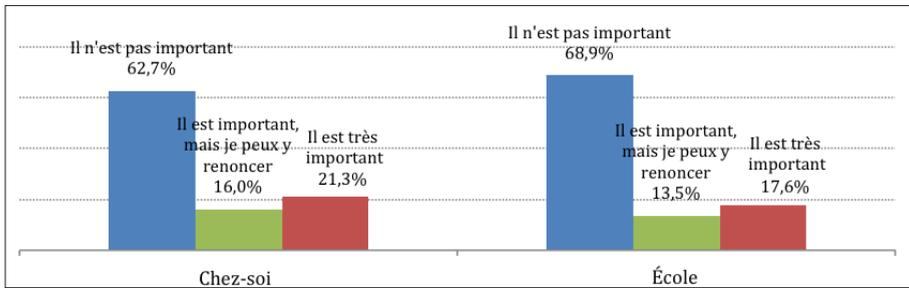


Fig. 8 – Importance attribuée au respect des règles alimentaires religieuses dans l'alimentation des enfants.

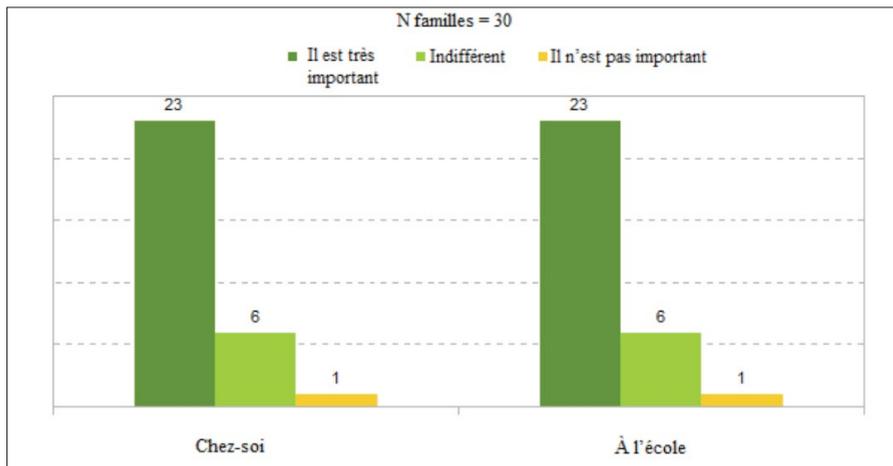


Fig. 9 – Importance attribuée au respect des règles alimentaires dans l'alimentation des enfants - échantillon de Paris.

Le contexte scolaire paraît donc dissuader certaines familles pratiquantes de faire respecter à leurs enfants les règles alimentaires: de la maison à l'école, l'importance attribuée diminue tant dans le cas des «il est important» (-3,7%) que dans celui des «il est important, mais je peux y renoncer» (-2,5%). Ici se développe l'hypothèse selon laquelle il pourrait y avoir une difficulté majeure dans l'obtention de repas corrects du point de vue religieux, combinée éventuellement avec une forme de soumission culturelle qui agit dans le sens d'une renonciation de l'observance.

Dans l'école parisienne, parmi les 30 familles qui déclarent la présence de règles alimentaires religieuses, l'opinion selon laquelle le respect des normes alimentaires dans l'alimentation de leur(s) enfant(s) est très important prévaut nettement. Et cela, chez soi et à l'école, étant donné que les résultats restent inchangés dans les deux cas.

#### 8. *Eliminer la viande à l'école? D'accord, mais ne touchez pas au poisson!*

Parmi les aliments les plus soumis à des règles religieuses, les viandes occupent sans aucun doute une place centrale: elles sont souvent soumises à des restrictions et représentent donc un obstacle au plein partage du menu. Quant au poisson, même si les réglementations religieuses prévoient des restrictions substantielles seulement dans le cas des crustacés et des mollusques – de toute façon trop chers pour le contexte scolaire –, l'abstention aussi de la consommation du poisson peut représenter une ouverture significative aux restrictions éthiques et philosophiques liées au végétarisme; en revanche, le poisson est en même temps un très bon substitut d'autres typologies de viande. À partir de ces considérations, on a commencé à demander l'avis des familles, avec des résultats assez inattendus.

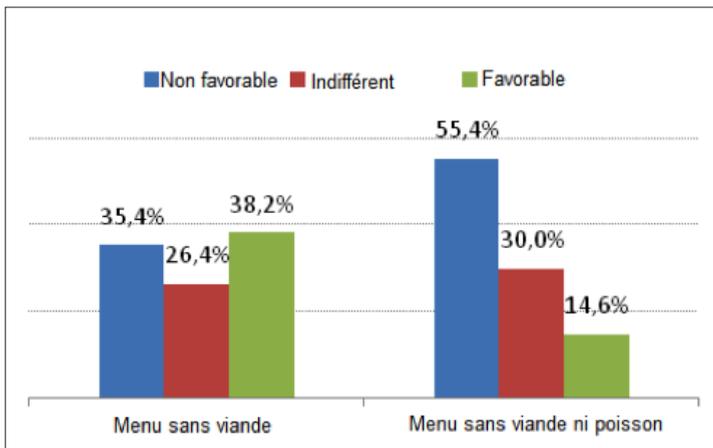


Fig. 10 – Opinion sur l'exclusion de la viande et du poisson des menus scolaires.

La figure 10 (échantillon de Turin) représente la fréquence des opinions non favorables, indifférentes et favorables à l'élimination de la seule viande, d'une part, et de l'autre, de la viande et du poisson des menus scolaires: comme on

peut l'observer, le pourcentage des personnes contraires augmente sensiblement (+20 %) dans le cas où l'on propose l'exclusion du poisson. Lorsque l'offre du poisson est maintenue, la majorité des familles interviewées se déclarent indifférentes ou explicitement favorables. Additionnant les favorables et les indifférents à l'exclusion de la viande, on s'aperçoit que 65 % environ des familles sont prêtes à y renoncer.

Venons-en maintenant à l'échantillon de Paris. Comme cela a également été remarqué dans toutes les villes européennes observées jusqu'à présent, la plupart des familles s'avèrent favorables ou indifférentes à l'élimination de la viande: dans le cas parisien, cela concerne environ 71% des parents. Par contre, l'élimination de la viande et du poisson génère plus de perplexités: les pourcentages de favorables ou d'indifférents passent à 67% environ (avec une majorité d'indifférents), et le pourcentage de non favorables augmente.

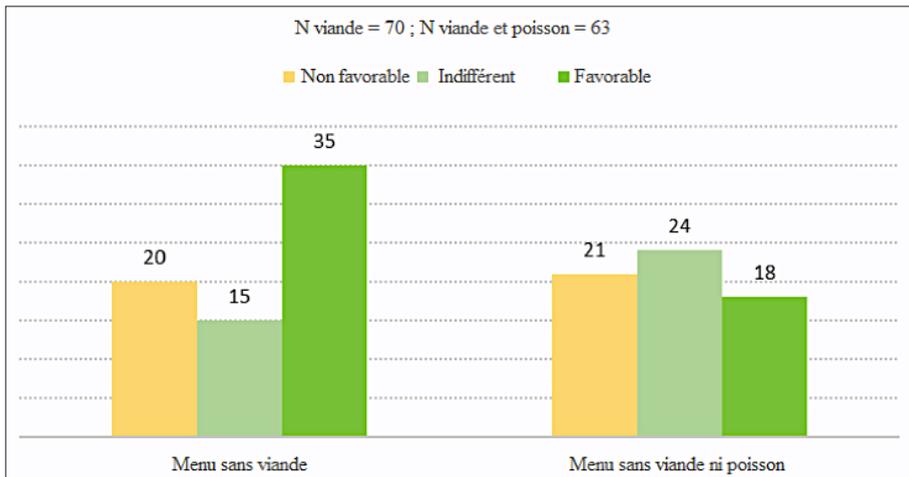


Fig. 11 – Opinion sur l'exclusion de la viande et du poisson des menus scolaires - échantillon de Paris.

Une fois retenue la propension à l'exclusion de la viande de l'alimentation scolaire, il faut se confronter avec l'opinion de ceux qui se sont déclarés contraires; on leur a donc demandé de motiver leur position. A Turin, 35,4 % des personnes se sont déclarées contraires à l'exclusion de la viande des menus. La raison principale d'opposition (environ 56%, c'est-à-dire 20% de l'échantillon) est la préoccupation relative au caractère équilibré du menu: un souci compréhensible auquel toutefois répondent des arguments convaincants sur la possibilité de remplacer la viande par d'autres aliments plus sains. Si l'on exclut 19% environ des personnes qui y sont opposées sans motiver leurs réponses, les raisons les plus représentées font référence à des questions de goût («tout le monde n'aime pas le poisson»), de principe («la religion n'a pas le droit d'imposer des restrictions à tous les élèves», «la viande fait partie de l'alimentation italienne et méditerranéenne») et des préoccupations de genre économique et qualitatif par rapport au service offert.

Quant aux parents parisiens, les préoccupations les plus répandues concernent le maintien d'un régime alimentaire sain pour le développement de leur(s) enfant(s); on retrouve, ensuite, les questions liées aux revenus («A la maison, nous mangeons peu de viande parce qu'on ne peut pas se le permettre»), des doutes liés à la possibilité d'offrir un régime varié et suffisamment riche en protéines, et des considérations relatives au goût («Mon fils ne mange pas de poisson»).

### 9. Conclusion

Au début de cet article, on s'était proposé de comparer les résultats de Turin et de Paris, compte tenu de la différence de représentativité des deux échantillons. Cependant le cas parisien, qui a fait émerger les particularités du modèle français de "laïcité"<sup>16</sup> (du moins dans la manière où il est vécu à Paris) par rapport aux autres villes objets d'enquête, a selon nous mérité d'être présenté à côté de la "ville pilote" de la recherche, Turin, où notre enquête a reçu un accueil très favorable.

Quant aux similitudes entre les deux contextes, on remarque tout d'abord que face aux questions: «Votre religion prescrit-elle des lois alimentaires religieuses?» et «Chez vous, préparez-vous les repas en suivant les règles de votre religion?», dans le cas de Turin, les musulmans ont été les plus nombreux à répondre affirmativement. En ce qui concerne Paris, comme on l'a vu, parmi les 56 familles qui ont déclaré une appartenance religieuse, 31 étaient musulmanes. Etant donné la forte présence de prescriptions alimentaires dans l'islam, on peut supposer que dans les 28 personnes qui affirment respecter les règles alimentaires de leur religion sur les 30 personnes qui en déclarent l'existence, le pourcentage de musulmans soit élevé.

Un aspect sur lequel les résultats coïncident concerne la proposition d'enlever la viande des menus. Dans les cas de Turin et de Paris, la majorité des familles sembleraient disponibles à renoncer à la viande. Par contre, l'hypothèse d'éliminer également le poisson du menu rencontre une plus grande perplexité et – à Turin comme à Paris – le pourcentage des familles non favorables augmente nettement.

De même, quant aux personnes qui ne se sont pas déclarées favorables à l'exclusion de la viande, dans les deux villes la préoccupation principale s'est avéré être le maintien d'un menu équilibré et sain.

En passant à des conclusions prenant en compte la diversité à l'école, la religion – en tant qu'élément culturel constituant les identités individuelles et les sociétés – pourrait représenter pour les enfants une occasion de connaissance et de compréhension des cultures. Dans ce contexte, l'école pourrait avoir un rôle fondamental pour éviter ou limiter la naissance de préjugés et/ou d'hostilités (Cipriani, Costa, 2015; Dubet, 2015).

Quel rôle pour l'alimentation dans ce cadre? Etant donné qu'elle représente l'un des domaines où les diversités culturelles et religieuses s'expriment

<sup>16</sup> Notamment en relation à la gestion du pluralisme et du discours sur le pluralisme et sur les différences religieuses au sein des écoles.

et apparaissent avec évidence, étant donné qu'elle convie énormément de valeurs symboliques – liés aussi à la socialité et au vivre ensemble –, la cantine scolaire pourrait représenter l'un des espaces favorisés où faire émerger l'altérité et la faire devenir un facteur de connaissance.

L'identité alimentaire pourrait être l'un des aspects desquels partir, dans la mesure où il s'agit d'un facteur identitaire fort, que cette même identité n'est pas figée, et qu'elle peut devenir un bon terrain de médiation et de rencontre (Faas, Hajjoteriou, Angelides, 2014).

Il faut lire la question dans les termes de l'inclusion et de l'exclusion que les pratiques alimentaires à l'école et l'éducation (souvent insuffisante) génèrent. En effet, en ce qui concerne les menus, il est nécessaire de se demander dans quelle mesure les régimes spéciaux sont inclusifs, vu le nombre – parfois très élevé – d'alternatives qui produisent une sorte de fragmentation de la nourriture et, dans certains cas, également une "ghettoïsation" (Giorda, 2014a; Fishler, 2011).

Accueillir les différences ne signifie pas forcément accueillir toute requête provenant des minorités religieuses, ce qui pourrait avoir comme effet de créer des identités rigides et figées; cela pourrait engendrer le risque du repli identitaire et favoriser le renforcement de mondes fermés. En revanche, diversité culturelle à la cantine pourrait signifier l'association de recettes traditionnelles avec des recettes provenant d'autres pays (Fiorella, 2015, p. 298), ou la création d'un menu unitaire intégrant les nécessités religieuses et idéologiques (véganisme et végétarisme)<sup>17</sup>. La cantine pourrait également inclure des moments d'échange, de présentation et de comparaison d'habitudes alimentaires différentes (Morgan, 2006; Morgan, Sonnino, 2008).

Plus généralement, la question de l'inclusion doit être posée en relation avec la possibilité de créer de nouveaux menus plus homogènes, inclusifs et prenant en considération le dynamisme de l'identité culinaire et gastronomique des villes (reflétant le pluralisme contemporain). En particulier, une plus grande homogénéité pourrait dériver de la diminution de la quantité et de l'incidence de la viande qui, comme on le déduit des résultats de la recherche, représente le problème majeur dans la construction des alternatives, et dont l'exclusion ne constitue pas un problème pour la majorité des familles.

### *Bibliographie*

- BAUBEROT J. (a cura di), *La laïcité à l'épreuve*. Religions et libertés dans le monde, Paris, Encyclopædia Universalis, Le tour du sujet, 2004.
- BAUBEROT J., *L'intégrisme républicain contre la laïcité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006.

<sup>17</sup> A ce propos, on renvoie à la proposition du "menu religieusement correct" dans le rapport du projet "À table avec les religions", ainsi qu'à l'article paru dans le journal *La Repubblica* portant sur notre menu: *Frittate e zuppe il menu in classe mette d'accordo tutte le religioni*: <http://rstampapubblica.istruzione.it/utility/imgs.asp?numart=2KB97V&numpag=1&tipcod=0&tipimm=1&defimm=0&tipnav=1>, consulté le 23/09/2017.

- BAUBEROT J., *La laïcité falsifiée*, Paris, Éditions La Découverte, 2012.
- BIRNBAUM P., *La République et le cochon*, Paris, Éditions du Seuil, 2013.
- BOUZAR D., BOUZAR L., *Laïcité et égalité: pour une posture professionnelle non discriminatoire: Synthèse de la formation-action à l'attention des intervenants socio-éducatifs*, Nantes, RésOvilles, 2015.
- CHIZZONITI A.G. (a cura di), *Cibo, religione e diritto. Nutrimento per il corpo e per l'anima*, Tricase (LE), Libellula edizioni, 2015.
- CIPRIANI R., COSTA C., "Socialization and religion", in *Italian Journal of Sociology of Education*, 7(3), special section, 2015, pp. 1-243.
- Dossier juridique - Les fondamentaux sur la laïcité et les collectivités territoriales*, Paris, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), 2015.
- DUBET F., "La scuola democratica fa da sola la buona società?", in *Scuola Democratica*, n. 3, 2015, pp. 521-528.
- ETZIONI A., DU BOW L.F. (a cura di), *Comparative Perspectives: Theories and Methods*, Boston, Little Brown, 1970.
- FAAS D., HAJISOTERIOU C., ANGELIDES P., "Intercultural education in Europe: policies, practices and trends", in *British Educational Research Journal*, vol. 40, 2, 2014, pp. 300-318.
- FAURE M.A., "Some Methodological Problems in Comparative Politics", in *Journal of Theoretical Politics*, Vol. 6, No. 3, 1994, pp. 307-322.
- FIORITA N., *Scuola pubblica e religioni*, Tricase (LE), Libellula edizioni, 2012.
- FIORITA N., "La libertà religiosa alimentare nelle scuole", in CHIZZONITI A.G. (a cura di), *Cibo, religione e diritto. Nutrimento per il corpo e per l'anima*, Tricase (LE), Libellula Edizioni, 2015, pp. 295-312.
- FISHLER C., "Commensality, society and culture", in *Social Science Information*, 50(3-4), 2011, pp. 528-548.
- GIORDA M., "A tavola con le religioni. Il cibo plurale delle mense scolastiche", in *Notizie di Politeia* XXX, 114, 2014a, pp. 70-93.
- GIORDA M., "L'integrazione parte dalla mensa scolastica", in *Reset Journal*, n.153, 2014b, pp. 47-61.
- GIORDA M., HEJAZI S. (a cura di), *Nutrire l'anima*, Cantalupa (To), Effatà, 2015.
- GIORDA M., SAGGIORO A., *La materia invisibile*, Bologna, Emi, 2011.
- KANAFANI-ZAHAR A., MATHIEU S. et NIZARD S. (a cura di), *À croire et à manger*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- KONG L., "Global shifts, theoretical shifts: Changing geographies of religion", in *Progress in Human Geography*, Vol. 38, No. 6, 2014, pp. 755-776.
- MAILLE M., *La laïcité. Problèmes d'hier, solutions d'aujourd'hui*, 2e éd., Paris, Dalloz, 2015.
- MORGAN K.J., "School Food and the Public Domain: the Politics of the Public Plate", in *The Political Quarterly*, 77, 2006, pp. 379-387.
- MORGAN K.J., SONNINO R., *The School Food Revolution: Public Food and the Challenge of Sustainable Development*, Oxford, Earthscan, 2008.
- ROBINSON J., "Cities in a World of Cities: The Comparative Gesture", in *International Journal of Urban and Regional Research*, v. 35, Issue 1, 2011, pp. 1-23.
- RODIER C., *La question halal. Sociologie d'une consommation controversée*, Paris, Presse Universitaire de France, 2014.

- SONNINO R., "Quality food, public procurement, and sustainable development: the school meal revolution in Rome", in *Environment and Planning A*, 41(2), 2009, pp. 425-440.
- TODD E., *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil, 1994.
- WARD K., "Editorial-Toward a Comparative (Re)turn in Urban Studies? Some Reflections", in *Urban Geography*, v. 29, Issue 5, 2008, pp. 405-410.
- WARD K., "Towards a relational comparative approach to the study of cities", in *Progress in Human Geography*, v. 34, n. 4, 2010, pp. 471-487.
- WILLAIME J.P., "Different models for religion and education in Europe", in Willaime (dir.), *Religion and education in Europe*, Münster: Waxmann, 2007, pp. 57-66.
- WILLAIME J.P. (a cura di), *Le défi de l'enseignement des faits religieux à l'école: réponses européennes et québécoises*, Paris, Riveneuve éditions, 2014.

*A tavola con le religioni. Alimentazione plurale nelle mense scolastiche: Torino e Parigi*

L'obiettivo principale di questo articolo è di analizzare il modo in cui le istituzioni pubbliche come le scuole elementari prendono in considerazione le diverse fedi religiose nel campo della ristorazione scolastica. Dopo un'introduzione teorica, presentiamo i sistemi di gestione delle mense scolastiche a Torino e a Parigi. La seconda parte offrirà i risultati di un'inchiesta su "cibo e religioni" condotta a Torino (2013/2014) e Parigi (2014/2015) con la collaborazione delle famiglie i cui figli frequentano le scuole elementari beneficiando dei servizi della mensa.

*At the table with religions. Multiple feeding in school kitchens: Turin and Paris*

The main objective of this article is to analyze how public institutions like elementary schools take into account different religious beliefs in the field of school catering. After a theoretical introduction, we present the school management systems in Turin and Paris. The second part will offer the results of an inquiry into "food and religion" conducted in Turin (2013/2014) and Paris (2014/2015) with the collaboration of families whose children attend elementary schools benefiting from canteen services.